



## Développement des territoires *Développement durable*

### **Le Rapport de Développement Durable : la situation interne et territoriale de votre collectivité**

Suite à la loi du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, les collectivités de plus de 50 000 habitants ont l'obligation de produire un rapport de développement durable (DD) en vue des débats d'orientation budgétaire 2012 et suivants. Ainsi, les collectivités doivent organiser la production de réaliser ce bilan de leurs actions.

*« Il appartient désormais à tous les élus, responsables et décideurs locaux de faire en sorte que ce rapport de développement durable ne soit pas une brochure mais un véritable levier pour la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement dans les territoires ».*

### *Quelles conditions respecter pour répondre aux attendus de la loi ?*

#### **Objectifs**

- Promouvoir les politiques et actions de développement durable aux différentes échelles territoriales
- Appréhender à la fois l'état actuel et les enjeux futurs du développement durable

#### **Contenu du rapport DD : 3 volets complémentaires**

- Le fonctionnement de la collectivité
- Les politiques territoriales
- La gouvernance de la collectivité

**Forme du rapport DD :** Conformément à l'article L.110-1 du code de l'environnement, il sera structuré au regard des 5 finalités du développement durable et l'analyse du volet gouvernance s'organisera sur la base des 5 éléments du cadre de référence national.

### *Deux méthodes efficaces pour connaître votre état d'avancement en matière de développement durable*

Fort de son expérience en évaluation des politiques publiques et en conduite de projet de développement durable, le cabinet ARGOS vous propose deux méthodologies et un outil simple d'évaluation pour constituer le rapport DD.

### **Notre offre « flash » : une aide à la rédaction du Rapport de Développement Durable (AVANT DECEMBRE 2011)**

#### **Objectifs**

- Répondre à l'urgence, imposée par la circulaire du 3 août 2011
- Proposer un accompagnement à court terme, efficace et adapté

#### **Comment**

- Collecter les données, études, rapports auprès des services de la collectivité
- Analyser les données et informations recueillies au regard des 5 finalités DD
- Rédiger le rapport DD selon les exigences de la circulaire, en fonction de votre projet territorial et de vos compétences

**Quel délai :** 2 à 3 semaines

## Notre offre « approfondie » : une co-élaboration du Rapport de Développement Durable

Notre équipe dispose d'une méthode élaborée grâce à un outil adapté aux objectifs de la circulaire et du rapport à réaliser. Cet outil pédagogique et visuel, nommé TraJET DD ([www.trajetdd.fr](http://www.trajetdd.fr)), permet d'apprécier vos actions à partir d'un référentiel de pratiques internes (ex : achats et consommations écologiques) et de politiques publiques (ex : amélioration de l'insertion des personnes en situation de handicap) en matière de développement durable.

Utilisé par diverses collectivités, nous vous proposons de mobiliser cette méthode pour aider à structurer votre bilan et établir le rapport précité.

### Ils nous ont fait confiance

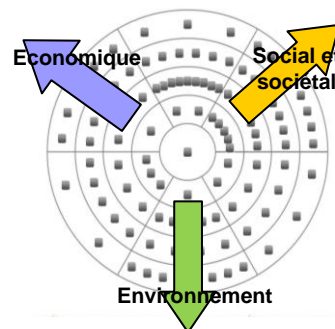
La Tronche (38), Portes-lès-Valence (26), St Jean-de-Maurienne (73), Oullins (69), Montluel (01), Chaumont (52), Chalon-sur-Saône (71), Torcy (77), CA Nîmes Métropole (30), CC des 3 Vallées (05) ...

### Objectifs

- Mettre en place une méthode participative d'auto-évaluation sur la situation de votre collectivité en matière de développement durable
- Engager les élus et les agents de la collectivité dans une démarche de progrès

### Comment

- Constituer un groupe de travail interne mixte représentatif de l'ensemble de l'organisation et des compétences de votre collectivité
- Réunir le groupe de travail et permettre les échanges *entre* participants pour collecter des informations et données et réaliser l'auto-évaluation des pratiques et politiques publiques de votre collectivité
- Compiler l'ensemble des travaux dans un rapport unique, explicitant les points d'avancée, les marges de progrès, les enjeux qui émergent du bilan en termes d'intégration du développement durable.



**Quel délai :** 5 à 7 semaines

### Nos engagements

- Une approche structurée et pragmatique
- Un accompagnement par une équipe de consultants spécialisés dans les différents champs du développement durable
- Une prestation ajustée à chaque contexte, conforme à vos champs de compétences
- Un bilan de la prise en compte dans vos pratiques et politiques publiques du développement durable, fondé sur votre propre perception et notre expertise.

Votre contact  
**Raphaël GAUTHIER**  
[Raphael.gauthier@argos-consultants.fr](mailto:Raphael.gauthier@argos-consultants.fr)  
Tel : 04.76.87.70.40

